

Accord de libre-échange UE-Corée

2010/0075(NLE) - 10/09/2010

Le Conseil a examiné un projet de décision concernant la signature et l'application provisoire d'un accord de libre-échange avec la Corée du Sud.

Il est convenu de revenir sur la question le plus tôt possible, afin que l'accord puisse être signé et qu'une proposition de décision relative à la conclusion de l'accord puisse être adressée au Parlement européen pour recueillir son approbation.

L'accord, paraphé le 15 octobre 2009, prévoit une libéralisation progressive et réciproque du commerce de marchandises et de services et définit des règles concernant les questions liées au commerce.